

Berlin, 26 mai.

La Correspondance provinciale (organe ministériel) termine ainsi un article sur les négociations pour la paix :

Plus il devient évident, par la conduite du Danemark, que l'autonomie des Duchés ne peut être assurée tant qu'il existera un lien entre eux et le Danemark, plus la solution de la question doit être cherchée seulement dans une séparation complète. Le gouvernement prussien paraît avoir déjà établi dans ce sens une entente plus large avec le gouvernement autrichien.

Breslau, 26 mai, soir.

On lit dans la Gazette de Breslau : Le général Trepoff, appelé, il y a quelques jours, par le télégraphe, à Saint-Petersbourg, est de retour à Varsovie.

Les idées du général Berg, sur le gouvernement du royaume et la nouvelle organisation, semblent avoir prévalu. — On s'attend à la démission de MM. Milutine et Tcherkaskoi.

Londres, 26 mai.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants : Augmentation : Compte du Trésor, 104,312 liv. st.; Réserve des billets, 842,870 liv. st.; Encaisse métallique, 446,497 liv. st.

Diminution : Comptes particuliers, 30,390 liv. st.; Portefeuille, 538,344 l. st.

Le numéraire est abondant à 6 3/4. On espère une nouvelle réduction de l'escompte pour la semaine prochaine.

Berlin, 27 mai.

La Gazette de Spener est informée que le gouvernement prussien a résolu d'appuyer de toutes ses forces la candidature du duc d'Augustenbourg pour le Sleswig-Holstein, et la séparation complète des Duchés de la monarchie danoise.

Berlin, 26 mai.

La Gazette de l'Allemagne du Nord s'occupe des vues de l'Angleterre pour le partage du Sleswig, et pour l'adoption, conforme au plan des danois, du Danewirke comme frontière nationale. Il est constant dit la Gazette, que jusqu'en 1848 la frontière ecclésiastique, (ligne séparant les paroisses allemandes de celle où l'on prêchait en danois), s'étendait au nord de Flensbourg jusqu'à Tondern. Si le partage était possible, d'après la différence des langues, il faudrait que la ligne de démarcation fût tirée dans cette direction.

Mais il y a d'autres circonstances auxquelles il faut avoir égard, en dehors de la différence des langues. Pour protéger les populations de ces contrées contre l'oppression danoise, surtout là où ces populations sont de nationalité mixte, il serait équitable d'écouter leurs vœux.

Weimar, 27 mai.

La Gazette de Weimar confirme, comme le tenant de bonne source, la nouvelle que les cabinets de Vienne et de Berlin ont envoyé des instructions qui conduisent à la reconnaissance du duc d'Augustenbourg.

Londres, 26 mai.

Chambre des Lords.

Lord Ellenborough appelle l'attention de la Chambre sur les conditions de l'armistice et demande comment les engagements pris ont été tenus. L'orateur dit que la Prusse et l'Autriche ont violé tous leurs engagements et que cela n'aurait eu lieu si l'influence de l'Angleterre était la même qu'autrefois. Lord Ellenborough pense que l'action morale toute seule est impuissante à produire un résultat satisfaisant. Si nous voulons, dit-il, arriver au but, il faut nous préparer à soutenir nos vues par la force des armes. L'orateur blâme vivement la conduite du gouvernement.

Le comte Russell répond que le gouvernement danois a fait connaître son intention de recueillir aussi exactement que possible tous les faits touchant la manière dont la suspension d'armes a été exécutée dans le Jutland pour les soumettre à la Conférence.

Londres, 26 mai.

Chambre des Lords.

Le comte Russell, continuant sa réponse à lord Ellenborough, dit que le procédé du Danemark est prudent et il engage la chambre à n'accueillir qu'avec réserve les récits des lettres particulières et des journaux jusqu'à la publication du Mémoire que prépare le Danemark. Quant aux contributions extraordinaires, le feld-maréchal Wrangel avait reçu, le 28 avril, l'ordre d'en lever pour 90,000 livres sterling, montant présumé des propriétés allemandes capturées ou détruites en mer par les danois. La Prusse, a, depuis, donné l'ordre d'arrêter les levées de contributions et de payer toutes les réquisitions. Le comte Russell nie qu'un recours à la force, en jetant l'Angleterre dans une guerre avec les deux grandes puissances allemandes, put avoir de bons résultats. On blâme ajoute-t-il, le gouvernement de ne pas avoir fait la guerre à la Russie à cause de la Pologne. Mais une guerre semblable aurait été une des plus folles, des plus extravagantes dans laquelle le pays pût être engagé. Le ministre nie que le gouvernement britannique ait jamais encouragé les polonais et leur ait promis de faire la guerre pour eux. Il termine en disant que toutes les démarches ont été faites relativement à la Pologne et au Danemark et que la reine a adhéré volontiers aux conseils que lui ont présentés, à cet égard, ses ministres.

Lord Brougham blâme la conduite de l'Allemagne.

Sir Grey défend la détermination prise par le gouvernement de ne pas faire la guerre à la Pologne.

M. Hennessy retire sa motion.

Londres, 26 mai, soir.

Chambre des Communes.

Lord Palmerston reconnaît la logique des résolutions proposées par M. Hennessy, au sujet de la Pologne, mais il demande que le gouvernement reste seul juge de l'opportunité des mesures à prendre.

M. Layard dit que le pays a approuvé la détermination du gouvernement de ne pas faire la guerre.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE

PRÉFECTURE DU NORD.

Canal de Roubaix. — Versant de la Dedde. Achèvement.

Expropriation pour cause d'utilité publique.

Arrêté d'offres.

Nous, PRÉFET du département du Nord, Grand-Officier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre de Léopold de Belgique,

Vu le décret impérial du 21 juillet 1861 qui a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter pour l'achèvement du canal de Roubaix.

Vu le jugement en date du 28 janvier dernier, par lequel le tribunal de première instance de Lille a prononcé l'expropriation des terrains et bâtiments à occuper pour l'exécution de ces travaux, dans le territoire de Roubaix;

Vu les pièces constatant que ce jugement a été publié, affiché et signifié aux propriétaires dépossédés, conformément à la loi;

Vu les actes à nous signifiés à la requête de ces propriétaires;

Vu le rapport de MM. les ingénieurs des ponts et chaussées;

Vu l'article 23 de la loi du 3 mai 1841;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. Il est offert aux propriétaires ou locataires des immeubles expropriés par le jugement ci-dessus visé, les indemnités indiquées dans le tableau suivant :

3,311 fr. 70 c. aux héritiers Fournillie, à Wattrelos, pour 17 ares 43 centiares de terre,

section A n° 959 du cadastre, occupation Beaucaire-Leroux, à Croix. — N° 93 du plan des travaux.

1,636 fr. 50 c. à M. Agache-Toulemonde, à Templeuve, pour 10 ares 91 centiares de terre, section A n° 924 du cadastre, occupation J.-B. Toulemonde, cultivateur à Roubaix. — N° 94 bis, 95 du pl. des tr.

4,395 fr. 60 c. à Destombes Catherine, veuve de Louis Cateau, à Roubaix, pour 36 ares 63 centiares de terre, section A n° 937 du cadastre, occupation J.-B. Ducatteau-Toulemonde. — N° 96 et 97 du pl. des tr.

3,656 fr. à Mathou-Masson, fabricant à Roubaix, pour 45 ares 70 centiares de terre, section A n° 409 du cadastre, occupation Fremaux frères et sœurs, à Roubaix. — N° 100 du pl. des tr.

24 fr. à Dutilleul-Lorhois, à Roubaix, pour 30 centiares de pature, section A n° 112 du cadastre. — N° 98 du pl. des tr.

232 fr. au même, pour 2 ares 90. centiares de pature, section A n° 111 du cadastre. — N° 99 du pl. des tr.

2,876 fr. au même, pour 35 ares 95 centiares de terre, section A n° 418 du cadastre. — N° 109 du pl. des tr.

1,664 fr. au même, pour 20 ares 80 centiares de terre, section A n° 410 du cadastre. — N° 104 du pl. des tr.

1,684 fr. à Verstraete Jean-Baptiste, à Roubaix, pour 21 ares 5 centiares de terre, section A n° 408 du cadastre. — N° 101 du pl. des tr.

1,198 fr. 40 c. au même, pour 14 ares 98 centiares de terre, section A n° 407 du cadastre. — N° 105 du pl. des tr.

3,120 fr. à Fèvre, à Espierre (Belgique), pour 39 ares de terre, section n° 414-415 du cadastre. — N° 106 du pl. des tr.

624 fr. à Lepers, jardinier à Tourcoing, pour 7 ares 80 centiares de terre, section A n° 417 du cadastre. — N° 110 du pl. des tr.

1,406 fr. 40 c. à Debuigne J.-B. à Tourcoing, pour 17 ares 58 centiares de terre, section A n° 404 du cadastre, occupation Louis Lecomte, à Tourcoing. — N° 102 du pl. des tr.

841 fr. 20 c. au même, pour 10 ares 14 centiares de terre, section A n° 404 du cadastre, occupation du précédent. — N° 103 du pl. des tr.

35 fr. 20 c. à Lefebvre-Mathon, à Roubaix, pour 44 centiares de terre, section A n° 421 du cadastre, occupation Fremaux frères et sœurs, à Roubaix. — N° 108 du pl. des tr.

1,938 fr. 40 c. au même, pour 12 ares 98 centiares de terre, section A n° 420 du cadastre. — N° 111 du pl. des tr.

2,786 fr. 40 c. à Motte-Desurmont, à Roubaix, pour 34 ares 83 centiares de terre, section A n° 419 du cadastre, occupation Dumont-Lelu, à Tourcoing. — N° 112 du pl. des tr.

313 fr. 60 c. à Rabinet François, à Paris, pour 3 ares 92 centiares de terre, section A n° 425 du cadastre, occupation Ducatteau Jean-Baptiste, à Tourcoing. — N° 113 du pl. des tr.

Estimation totale des offres faites aux propriétaires. — Fr. 30,815-40

Art. 2. Le présent arrêté sera publié à son de trompe ou de caisse dans la ville de Roubaix, et affiché tant aux portes des églises qu'à celles de la Mairie.

Il sera en même temps inséré dans le journal le Mémorial de Lille.

Il sera, en outre, signifié par extrait à chacun des intéressés.

Art. 3. M. le maire de Roubaix est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 21 mai 1864.

Signé : VALLON.

Pour copie conforme : Le Conseiller faisant fonctions de secrétaire-général.

DES ROTOURS.

Les souscripteurs du Cercle de la Grande-Harmonie qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation pour le concert d'installation qui sera donné aujourd'hui 29, à six heures, dans le nouveau local, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le registre de souscription sera déposé dans la grande salle des répétitions.

On cite souvent des exemples d'empoisonnement par les plantes. On ne saurait trop recommander aux enfants, et même aux grandes personnes, de ne point porter à la bouche des fleurs, des herbes dont la nature laisse des doutes.

Il y a quelques jours une petite fille de huit ans, arrangeait son jardin, dans le coin, qu'on lui avait abandonné, elle cultivait des fleurs... et même des légumes utiles. Elle trouva parmi les mauvaises herbes dont elle purgeait son jardin, quelques feuilles qu'elle mit par hasard dans sa bouche et dont elle suçait le suc.

Quelques instants après, une enflure considérable se déclara à la lèvre, puis dans l'intérieur de la gorge; heureusement la mère avait vu son enfant mâcher ces feuilles et les lui avait retirées à temps; grâce à de prompts secours l'enfant en fut quitte pour quelques boutons qui n'ont pas encore entièrement disparu.

Ces faits se représentent à chaque instant, le signaler c'est un devoir, malgré les redites dans lesquelles on tombe à ce sujet.

A propos d'empoisonnement on nous raconte une anecdote qui a son prix.

Une dame avait acheté de la pâte de mort aux rats, à un marchand ambulancier qui vantait fort son spécifique. Elle confectionna des boulettes, qu'elle jeta dans tous les coins de la maison.

Sa petite fille trouva une de ces boulettes qu'elle prit pour un bonbon. Elle alla toute joyeuse, raconter à sa mère la chance qu'elle venait d'avoir, en lui disant qu'elle avait mangé le bonbon, seulement elle trouvait la dragée assez fade.

On peut se figurer l'effroi de la mère.

Le marchand avait dit que la pâte était empoisonnée avec du phosphore.

Un pharmacien, consulté aussitôt, donna un vomitif énergique mais sans espoir, quand il connut la nature du poison, l'enfant était très agitée. Plusieurs heures se passèrent, la petite fille pleurait ses couleurs et se remit à jouer comme si rien ne lui était arrivé.

Le médecin appelé et le pharmacien ne savaient que penser. Ce qu'il y avait de certain, c'est que, malgré une et même plusieurs boulettes absorbées, l'enfant n'éprouvait plus aucune douleur, quelques heures après, la frayeur seule avait causé son malaise. On eût naturellement l'idée, pendant tout ce temps-là, d'analyser la pâte. On reconnut qu'elle était parfaitement inoffensive.

Le marchand, par un bonheur providentiel, n'avait mêlé aucun poison à sa mort aux rats, et avait, comme on le dit vulgairement, attrapé sa pratique.

Les parents durent s'estimer bien heureux. Admettons que le colporteur, eût été consciencieux dans la fabrication de son ingrédient, et l'enfant était perdue, et par le fait d'une imprudence; avec de jeunes enfants dans une maison, mieux vaut s'en tenir pour la destruction des rats et des souris aux vieux moyens moins dangereux.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 30 mai, à 8 heures du soir.

De zinc. (Fin.)

De blanc de zinc : sa fabrication, son emploi dans la peinture. — Siccatif zumatique. — Siccatif de la Vieille Montagne. — Blanc métallique. — Chlorure de zinc. — Peinture et mastic de M. Sorel. — Vert de cobalt ou vert de Rihmann. — Vert de zinc.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 1^{er} juin, à 8 heures du soir.

De Paratonnerre.

Double rôle du paratonnerre : espace préservé, action préventive. — De la construction du paratonnerre : tige, conducteur, communication avec le sol. — Paratonnerre sur les navires. — Utilité des paratonnerres.

les mondains, pour les ambitieux, pour les esprits avides de plaisirs; mais elle convient aux âmes innocentes qui ne savent rien ni des enchantements ni des déceptions du monde.

Telles étaient les réflexions qu'inspirait aux Romains le haut mur d'enceinte d'un jardin superbe où ils avaient eu longtemps libre accès, quand il appartenait au comte Appiani. C'était alors une sorte de promenade publique; chacun pouvait errer à toute heure dans ces bosquets touffus, dans ces allées ombreuses et au bord de ces sources, tandis que le propriétaire, vieux et appauvri, mourait de faim dans sa villa presque en ruines. Vint un riche étranger, qui lui en offrit un prix énorme. Les Romains murmurèrent; le comte leur proposa de se cotiser pour devenir eux-mêmes acquéreurs de son Eden. Mais, à l'idée de n'en plus jouir gratis, ils trouverent qu'on pouvait bien s'en passer, adoptèrent d'autres promenades, et l'étranger entra en possession de la villa Appiani.

De ce jour, tout y changea de face. Elle fut réparée à l'intérieur et à l'extérieur, meublée et décorée avec élégance, et les tapisseries excitèrent la curiosité des Romains en leur racontant la rapide et merveilleuse métamorphose de cette misérable bicoque en une demeure riante et coquette. Par malheur, il n'y avait plus moyen de la satisfaire, cette curiosité, car le nouveau propriétaire avait fait enclore le jardin d'un mur trop haut pour qu'on pût voir par-dessus et pour qu'il fût possible de l'escalader. Si quelque curieux hasardait de frapper à la porte basse et ébouriffé qui en formait l'unique entrée, un guichet s'ouvrait; un homme barbu, à la mine farouche, déclarait d'une voix

courroucée qu'on ne laissait pénétrer personne, et que lui et les deux chiens tiendraient les indiscrets à distance. Et ces animaux, comme s'ils comprenaient les menaces de leur maître, se mettaient aussitôt à montrer les dents, à grogner, puis à aboyer avec fureur.

Quatre ans s'étaient écoulés, et le jardin gardait son secret. On racontait des choses merveilleuses de ce mystérieux séjour : on parle d'une belle fée qui l'habitait et dont la voix mélodieuse résonnait parfois dans le silence des nuits. Personne ne l'avait vue, mais on la disait tout naturellement jeune et charmante, et ses chants, d'une douceur et d'une suavité infinies, remplissaient les yeux de larmes et les cœurs d'attendrissement.

A ces récits, les bons Romains faisaient le signe de la croix, et ils marchaient très vite en passant près du jardin, appelé maintenant par eux le jardin enchanté.

Ses bosquets toujours fleuris, toujours parfumés, où les oiseaux chantaient dans les myrtes, et ses eaux limpides où s'ébattaient les poissons aux écailles d'or, lui méritaient bien ce nom. Et puis il avait une fée, une sylphide, bondissant parmi les fleurs avec la légèreté d'une gazelle. Le printemps, la jeunesse rayonnaient sur son beau visage plein de grâce et de pureté, de paix et de candeur enfantine. Aucune douleur n'avait encore assombri ses traits riants; elle avait grand air insouciant et heureuse, et ses yeux noirs lumineux ne connaissaient d'autres larmes que celles de l'attendrissement et de la joie.

Nous la trouvons assise, ou plutôt à demi couchée sous un buisson de myrtes, dans une attitude d'une grâce inimitable, la tête presque enfouie dans la verdure.

Une robe blanche diaphane, retenue autour de sa taille svelte par une ceinture dorée, retombe à longs plis sur ses pieds mignons, chaussés de pantoufles de maroquin rouge brodé d'or. Une rose pourpre, attachée à son corsage par une épinette en brillants, forme un délicieux contraste avec le tendre incarnat de ses joues. Elle tient une guitare dans ses beaux bras potelés.

Elle venait de chanter, mais pour le moment elle ne chantait plus. Les yeux levés vers le ciel et un sourire ingénu sur les lèvres, elle suivait d'un regard rêveur la marche lente des nuages. Des images enchantées passaient devant elle ! elle voyait en esprit un pays lointain où elle avait vécu, une maison qu'elle avait habitée autrefois. Cette maison était plus belle et plus somptueuse que sa demeure actuelle; mais on n'y trouvait pas ces fleurs et ces arbres, on n'y entendait pas les rossignols. A quelques jours d'être succédait là-bas de longs mois d'un hiver glacial, avec leur linéaire de neige, leurs glaces et les fleurs fantastiques du givre sur les carreaux.

Mais, si le soleil d'Italie lui avait manqué dans cette patrie de son enfance, elle y avait eu, pour rechauffer son cœur, les regards tendres et rayonnants d'une femme qu'elle aimait comme sa Providence. Chaque fois que cette femme, d'une beauté admirable, venait la voir dans la maison solitaire, tout s'égayait autour d'elle : ses vieux serviteurs eux-mêmes, moroses et grondeurs d'habitude, se montraient humbles et souriants. Et l'inconnue avait pour elle des paroles caressantes qui, aujourd'hui encore, résonnaient à son oreille comme une douce musique.

Où était-elle, cette aimable protectrice ?

Où était située la maison d'autrefois, et pourquoi l'avait-on fait quitter à l'enfant ? Quelle était cette langue qu'elle y parlait et dont les mots lui étaient restés dans la mémoire et dans le cœur, quoique personne autour d'elle ne s'en servit et ne parût le savoir ? Pourquoi l'ami qui l'avait amenée à la villa avait-il feint tout à coup de ne plus comprendre cette langue ?

Au moment même où elle pensait à lui, elle l'aperçut au bout de l'allée. C'était un homme de haute stature et d'une noble physionomie, à l'œil d'aigle et au front superbe. Elle se leva vivement et courut au-devant de lui.

« Que tu fais bien d'arriver, Paulo ! dit-elle, en lui tendant ses deux petites mains J'ai quelque chose à te demander. Réponds-moi vite : Comment s'appelle cette langue que nous parlions autrefois, et pourquoi l'avons nous abandonnée depuis que nous habitons Rome ? »

Il fronça légèrement le sourcil; mais quand il regarda ce joli visage animé par la curiosité et l'attente, cette expression d'humeur s'effaça aussitôt, et, menaçant du doigt la jeune fille, il répondit en souriant :

« Tu jouis la même question, Natalie ! Et jo t'ai priée tant de fois d'oublier le passé pour ne plus vivre que dans le présent ! Le passé est mort, enseveli à jamais sans espoir de résurrection. Le présent, au contraire, est riant et heureux, et te l'embellir encore sera toujours la tâche la plus douce de ma vie.

— Il est vrai, reprit-elle en soupirant, j'ai tort de revenir toujours sur le même sujet. Pardonne-moi, Paulo; mais avoue que ce passé mystérieux autorise bien quelque curiosité de ma part. Rappelle-toi les événements. Un jour, tu te précipites

COURS DE LA BOURSE.

Cours de Bourse le 27 le 26 cours moyen 3 % ancien, 66.60 66.75 + 15 + 4 1/2 au compt. 93.25 93.40 + 15 + 15

Pour toute la chronique locale : J. RENOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 27 mai 1864.

Il en est de la question des Duchés pour l'Allemagne, comme de Venise et Rome pour l'Italie. On les agite, on les flâte, on les caresse... en attendant mieux. Une lettre de Berlin contient à ce sujet des révélations qui ne manquent pas d'intérêt.

Le gouvernement du roi Guillaume, reconnaissant l'impossibilité d'annexer quoique ce soit, aurait résolu de se rallier à l'idée française de faire décider les Duchés, en partie du moins, sur leur sort. D'un autre côté le cabinet de Vienne, plus tranquille sur les idées d'agrandissement de la Prusse, se serait résigné également à l'application du nouveau droit dans le Sleswig et le Holstein.

Le « nouveau droit » dont parle le correspondant berlinois, c'est le suffrage universel, c'est la volonté nationale substituée à la tradition dynastique. Pour se décider à y faire appel, la Prusse et l'Autriche doivent avoir de fortes raisons. La principale est sans doute que, tenant l'instrument dans leurs mains, ils le feront chanter à leur guise. Cependant, il y a un exemple de gens qui, allant à la chasse avec cette arme précieuse, sont revenus bredouille... Mieux que cela, ont tué caillies et perdrix que d'autres ont droquées.

Le conseil général de la Banque de France, dans sa séance d'hier, a abaissé le taux de l'escompte de 7 à 6 0/0.

L'intérêt des avances est maintenu à 7 0/0.

La Banque d'Angleterre vient de réduire le taux de l'escompte à 7 0/0.

La banque de Turin a réduit l'escompte à 8 0/0.

La librairie Dentu vient de publier une nouvelle brochure de M. le comte de Montalembert qui a pour titre : Le Pape et la Pologne.

Cette brochure, dans laquelle l'illustre écrivain établit formellement le droit de la Pologne à vivre de la vie des peuples libres, est destinée à produire une grande sensation. Malheureusement, toutes les vérités contenues dans cette brochure n'auront d'autre effet que d'augmenter encore, si c'est possible, la rage stupide du Czar de toutes les Russies.

Il serait difficile de ne pas rendre un nouvel hommage aux éminentes qualités de cœur et d'esprit qui distinguent M. de Montalembert. Et cependant, ce nouvel effort, cet appel à la conscience de l'humanité n'empêchera pas la perte de la Pologne. Les malédictions des peuples civilisés ne pourront jamais émouvoir l'Empereur Alexandre.

De grands préparatifs se faisaient hier dans Notre-Dame pour la solennité de sa consécration qui aura lieu samedi prochain 31 mai.

Cette cérémonie est motivée par l'achèvement des grands travaux effectués dans cette basilique et qui remontent à une trentaine d'années.

La session du Corps législatif a duré sept mois et le total de l'indemnité touchée par chaque député sera de 17,000 fr.

On fait à Evreux de grands préparatifs pour la réception de l'Empereur et de l'Impératrice qui vont visiter, demain, l'Exposition régionale. Leurs Majestés seront de retour dans la soirée.

SERVICE DES POSTES.

Le public est prévenu de nouveau que les réclamations de toute nature qui intéressent le service des postes, doivent être adressées soit à M. le directeur général à Paris, soit à M. l'inspecteur des postes, chef de service, rue Voltaire, 22, à Lille, qui seul, dans le département, a qualité pour en connaître et y donner la suite qu'elles comportent.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal de Roubaix.

(La fin au prochain numéro.)